

► communiqué de presse

23.05.2018

Prolongation du numéro 1722

Correspondant: Ophélie Boffa

T: 0470 32 67 39

E-mail: ophelie.boffa@ibz.fgov.be

F:

Prolongation du numéro 1722

Bruxelles, le 23 mai 2018 - L'Institut Royal Météorologique (IRM) a de nouveau déclenché le code orange pour cet après-midi à la suite du risque d'orages. Le numéro destiné aux appels pompiers non urgents, le 1722, restera donc actif jusqu'à jeudi matin au minimum. Son activation pourra encore être prolongée davantage en fonction des prévisions de l'IRM.

Le Service Public Fédéral Intérieur invite dès lors les personnes à composer le 1722 pour les appels non urgents aux pompiers et de composer le 112 uniquement si une personne est en danger (de mort).

Entre l'activation du numéro le 22/5 à midi et le 23/5 à midi, les centrales d'urgences ont déjà enregistré 518 appels au 1722 à la suite de l'orage. La plupart des appels provenaient des provinces de Liège (200 appels) et du Hainaut (193 appels), suivies par Anvers (36 appels) et le Brabant flamand (29 appels). Ces appels concernaient principalement des inondations, pour des routes et des caves inondées, mais également des dégâts dus à la foudre et des arbres renversés.

Directeur 112, Erwin Hertens : *"Hier, le numéro 1722 a une fois de plus prouvé son utilité. Le numéro non urgent 1722 permet effectivement de décharger le numéro d'urgence 112 en cas de tempête/orage, et d'éviter que des personnes se trouvant en danger de mort ne doivent attendre inutilement lorsqu'elles appellent le 112. Il a ainsi été possible hier de réagir très rapidement dans la province de Liège lors d'un appel au 112 pour un arrêt cardiaque puisque les lignes 112 étaient restées libres pour ces véritables situations d'urgence."*



Rue de Louvain 1
1000 Bruxelles

T 02 500 21 11
F 02 500 23 65